

Les points forts majeurs de la fonction publique hospitalière pour les masseurs-kinésithérapeutes

6 Arguments

La possibilité d'accéder à la formation continue

- ✿ Accès à des formations pointues
- ✿ Possibilité de se spécialiser et de développer son expertise
- ✿ Accès à des diplômes complémentaires (D.U., Master...)

Le travail en équipe pluridisciplinaire

- ✿ Collaboration avec des équipes paramédicales et médicales
- ✿ Participation à des projets de recherche clinique
- ✿ Participation à des projets institutionnels, de service

Des activités diversifiées

du post-urgence aux EHPAD

- ✿ Diversité des patients pris en charge
- ✿ Consultations spécialisées de rééducation
- ✿ Accès à des plateaux techniques performants

Les perspectives d'évolution de carrière

- ✿ Vers l'encadrement
- ✿ Vers l'enseignement

La qualité de vie au travail

- ✿ Possibilité de temps partiel ou de temps partagé
- ✿ Equilibre entre vie professionnelle et vie privée

La polyvalence du métier

En complément du métier de kiné

- ✿ Formateur occasionnel interne *sur la prévention des risques*
- ✿ Enseignant dans les instituts de formation paramédicaux

La Fonction publique, un cadre attractif

Deux témoignages de masseurs-kinésithérapeutes

Le travail en équipe est une richesse majeure...

" L'exercice dans un hôpital public m'a permis de découvrir les différentes disciplines de la kinésithérapie (orthopédie, gériatrie, pneumologie...) puis de me former dans la spécialité qui me plaisait le plus. Le travail en équipe est une richesse majeure au service du patient. Enfin, ce travail en équipe m'a donné la possibilité de participer puis d'être à l'origine de la réalisation d'études de recherche clinique indispensable pour améliorer la qualité des soins d'une part, et la kinésithérapie basée sur les preuves d'autre part. "

Masseur-Kinésithérapeute, PhD, réhabilitation respiratoire, Coordonnateur de la recherche clinique paramédicale au CH de Morlaix

Un vrai travail interdisciplinaire...

" Je travaille au sein de l'EHPAD « Les jardins du Castel » depuis maintenant 2 ans. J'ai tout de suite été marqué par le travail d'équipe pouvant être réalisé au sein de cette structure. En effet, je suis en lien direct avec les médecins traitants qui sont les prescripteurs mais aussi les équipes de soins Infirmiers ou Aides-soignants qui sont aux contacts direct des résidents. Ceci me permet de mettre en lien très facilement et d'adapter ma rééducation en fonction des besoins des résidents. La structure a mis en place un pôle locomoteur au sein duquel j'allie mes compétences de Kinésithérapeute à celle d'un Ergothérapeute et d'un APA : ceci permet un vrai travail interdisciplinaire dans l'objectif du maintien des capacités des résidents. "

Masseur-kinésithérapeute salarié à l'EHPAD de Châteaugiron



Paola.juet@chu-rennes.fr